

SUR TROIS ESPÈCES DE RHOMBOGNATHUS (HALACARIENS)
DES CÔTES FRANÇAISES

Par Marc ANDRÉ.

RHOMBOGNATHUS (*s. str.*) CRYPTORHYNCHUS Trouessart.

Le *Rhombognathus cryptorhynchus*, dont la diagnose a été publiée par le D^r E. L. TROUessant en 1901 (*Bull. Soc. Zool. France*, XXVI, p. 151)¹, est représenté dans sa collection par un seul spécimen recueilli à Saint-Guénolé, dans la zone de balancement des marées, sur le byssus des Moules fixées sur un rocher.

Le corps, qui mesure 290 μ de long sur 210 μ de large, a la forme d'un ovale court et l'abdomen est arrondi en arrière.

L'ouverture du camérostome est infère et le rostre ou capitulum, très faible, est tout à fait rejeté sur la face ventrale.

Les palpes, très courts, séparés à leur base, s'appliquent contre le capitulum.

La cuirasse est très faiblement développée, les plaques étant peu étendues et lisses.

La plaque dorsale antérieure, triangulaire et plus large que haute, a un bord postérieur légèrement concave. Son bord frontal ou épistome, paraissant parfaitement arrondi en avant, se prolonge si loin en forme de capuchon qu'il recouvre complètement le capitulum.

La plaque notogastrique est presque aussi haute que large : son bord antérieur dépasse à peine l'insertion des pattes IV et ses bords latéraux débordent en arrière sur la face ventrale.

Les plaques oculaires sont petites, triangulaires, à angles arrondis, et portent une seule cornée.

Sur la face ventrale la cuirasse est très faible.

De chaque patte part une plaque épimérale ou coxale qui s'avance obliquement vers la ligne médiane ; mais toutes ces plaques restent cloignées les unes des autres. Les antérieures sont dirigées en arrière et celles de la 1^{re} sont isolées de celles de la 2^e par un intervalle. Les postérieures sont dirigées en avant et les deux d'un même côté ne sont séparées que par une simple suture.

1. Il ne faut pas confondre cette espèce avec l'*Agauopsis cryptorhyncha* Trouessart (1889) de la Terre de Feu (1938, M. ANDRÉ, *Bull. Mus. nat. Hist. nat.*, 2^e s., t. X, p. 388).

Il y a absence d'autres plaques cuirassées ventrales.

Notamment une plaque génito-anale fait défaut. L'orifice génital est placé très en avant, au niveau des insertions des pattes IV et, chez cet animal, qui est un mâle, il est entouré d'une couronne de nombreuses soies.

Le soi-disant anus (uropore) est infère et a la forme d'une fente longitudinale.

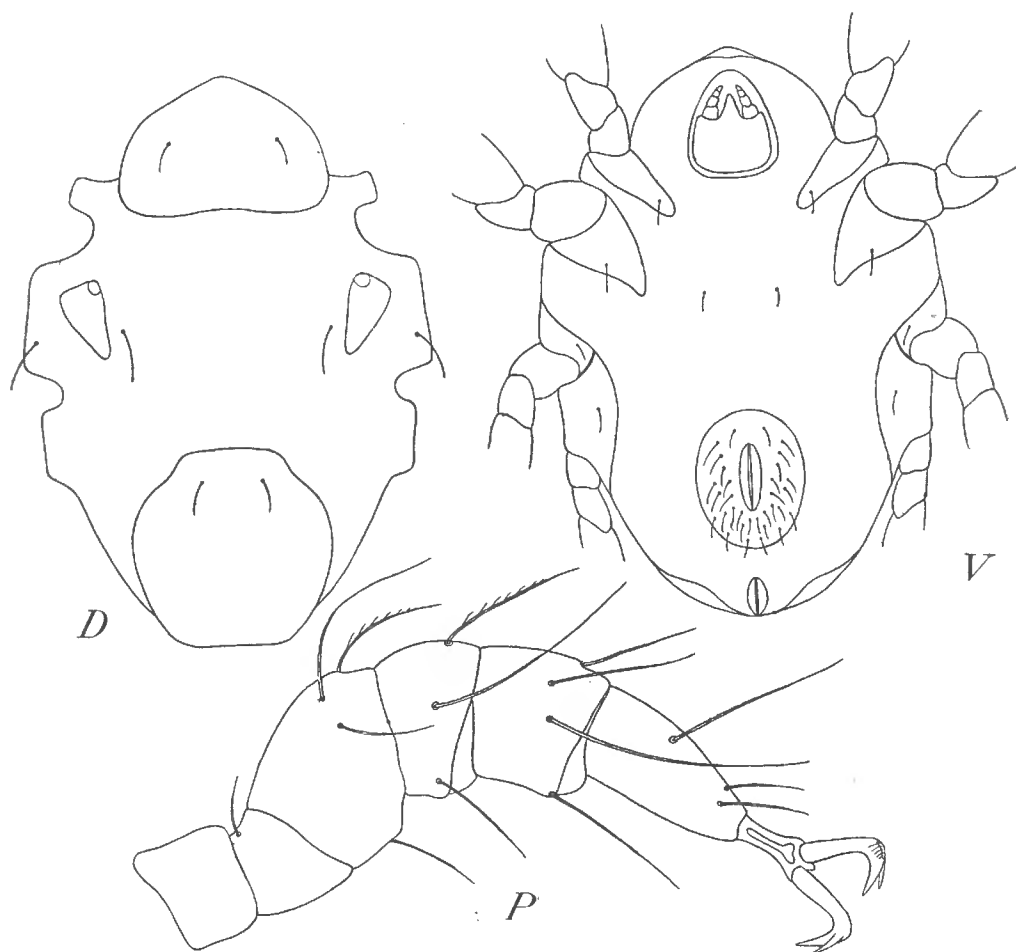


FIG. 1. — *Rhombognathus* (*s. str.*) *cryptorhynchus* Trt. — D, face dorsale, $\times 190$; V, face ventrale ; P, patte I.

Les pattes, bien développées et subégales, sont fusiformes : elles sont revêtues de poils assez grands et chez toutes l'article terminal (tarse), qui est dépourvu de fossette unguéale, est muni d'une longue soie sur la face d'extension.

Les deux griffes, fortement recourbées, s'articulent avec le tarse au moyen de deux segments : une pièce additionnelle assez allongée, puis une pièce médiane qui n'est pas développée en 3^e griffe. Cette absence de griffe médiane caractérise cette espèce comme un *Rhombognathus s. str.*

Chacune des griffes comprend deux parties : l'une s'épaissit du côté

interne (tourné vers l'autre griffe) en une lamelle portant inférieurement un peigne de 4 à 5 denticules ; l'autre constitue une pointe munie d'une dent accessoire.

Par la possession d'un épistome formant capuchon au-dessus du capitulum cette forme se rapproche du *Rh. setosus* Lohmann [*Aletes*] (1889, Unterfam. *Halacarinae*, p. 326, pl. VI, fig. 80), de la Mer du Nord et de la Baltique ; mais, tandis que, dans l'espèce de LOHMANN on observe un peigne sur les griffes de toutes les pattes, le Dr TROUËSSART avait indiqué que dans son *Rh. cryptorhynchus* c'est seulement aux pattes antérieures qu'il existait un très petit peigne, qui serait presque obsolète aux postérieures, dont les griffes lui avaient semblé entièrement lisses.

En fait, j'ai constaté la présence de cet organe sur toutes les pattes et, ce caractère distinctif faisant défaut, je crois pouvoir identifier complètement le *Rh. cryptorhynchus* Trt. au *Rh. setosus* Lohm.

RHOMBOGNATHUS (RHOMBOGNATHIDES) TRIONYX TROUËSSART.

Cette espèce, qui a été décrite par le Dr TROUËSSART d'après une unique deutonymphe recueillie sur un *Lithothamnium* des côtes de la Terre de Feu¹, a été retrouvée dans le Finistère (à Saint-Guérolé) où elle est assez commune sur le byssus des Moules fixées aux rochers de la zone de balancement des marées (TROUËSSART, *Bull. Soc. zool. France*, XXVI, 1901, p. 152). Elle est représentée, dans la collection TROUËSSART, par quatre de ces exemplaires récoltés en Bretagne.

L'animal mesure 320 μ de large et 200 μ de long.

Cette espèce est voisine de *R. pascens* Lohm. par la forme du capitulum, qui est court, presque globuleux et dont la partie basale s'étire dorsalement en une pointe (soi-disant épistome), tandis qu'elle se prolonge ventralement par un hypostome triangulaire.

Les palpes maxillaires quadri-articulés sont très courts et étroitement appliqués sur les cotés du capitulum.

Les plaques chitineuses constituant la cuirasse du tronc ne sont séparées que par des intervalles extrêmement étroits de tégument mou.

A la face dorsale, la plaque antérieure, irrégulièrement ponctuée, en forme d'ovale court, se prolonge en une très faible saillie frontale (véritable épistome).

La plaque notogastrique piriforme, rétrécie en avant, large en arrière, est également ponctuée : elle montre, de plus, dans sa partie médiane, sur toute sa longueur, une bande de tégument rugueux, plus fortement chitinisé.

1. E.-L. TROUËSSART, *Bull. Soc. Etudes scient. Angers*, n. s., XXIX, 1889, p. 210 ; *Bull. Soc. Zool. France*, XXV, 1900, p. 38. — M. ANDRÉ, *Bull. Mus. nat. Hist. nat.*, 2^e s., X, 1938, p. 273.

Les plaques oculaires, trapézoïdales, pointues en arrière, portent chacune deux cornées placées l'une derrière l'autre.

A la face ventrale la plaque épimérale antérieure, ou sternale, est vaguement hexagonale, à bord postérieur convexe ; les deux plaques épimérales postérieures débordent sur la face dorsale ; sur la plaque génito-anale pentagonale l'orifice génital (femelle) est, comme chez

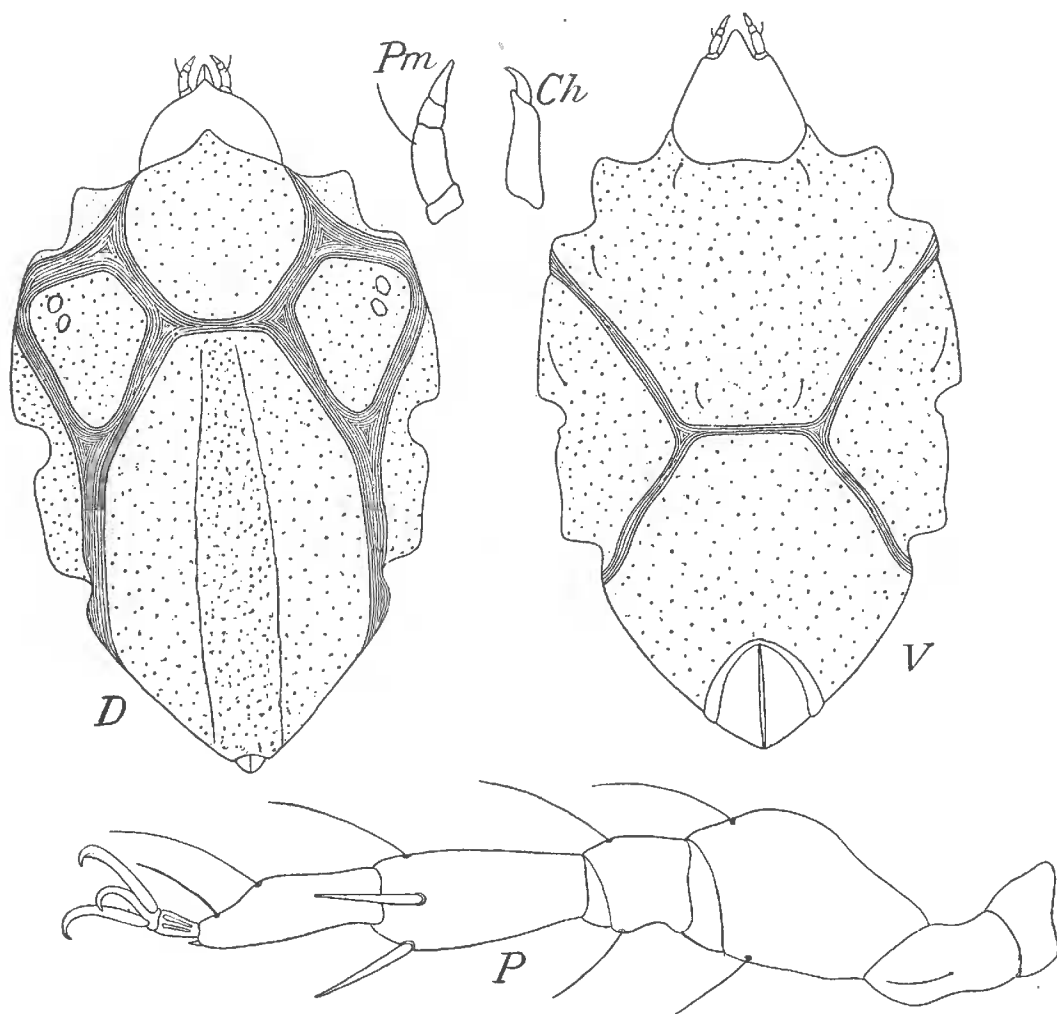


FIG. 2. — *Rhombognathus (Rhombognathides) trionyx* Trt. — D, face dorsale, $\times 220$; V, face ventrale ; P, patte I ; Pm, palpe maxillaire ; Ch, chélicère.

le *Rh. pascens* Lohm., tout à fait terminal, au bord postérieur du corps (ventralement à l'anus) ¹.

Les pattes sont garnies de longues soies et portent, en outre, sur le tibia, deux fortes épines lisses situées sur la face ventrale de l'article.

1. Chez la deutonymphe primitivement décrite par TROUËSSART (1899) les plaques de la cuirasse sont séparées par des intervalles de tégument mou beaucoup plus larges et l'orifice génital (accompagné seulement de 2 paires de ventouses) est situé ventralement assez loin en avant de l'anus.

A toutes les pattes les griffes sont falciformes (au lieu d'être courbées à angle droit) et elles ne possèdent ni peigne, ni dent accessoire : elles s'articulent avec le tarse au moyen d'une pièce additionnelle assez allongée et d'une pièce médiane : celle-ci s'étire, aux pattes I et II, en une forte griffe qui dépasse la moitié des griffes latérales principales (tandis qu'elle est très petite chez *pascens*) et qui manque aux pattes III et IV (caractère du sous-genre *Rhombognathides* Viets, 1927).

RHOMBOGNATHUS (*RHOMBOGNATHOPSIS*) *EXOPLUS* Trouessart.

Le type unique de cette espèce, trouvé sur les Corallines de la Manche (à l'anse de Saint-Martin, près d'Omonville-la-Rogue) (1901, in GADEAU DE KERVILLE (H.), Recherches sur les faunes

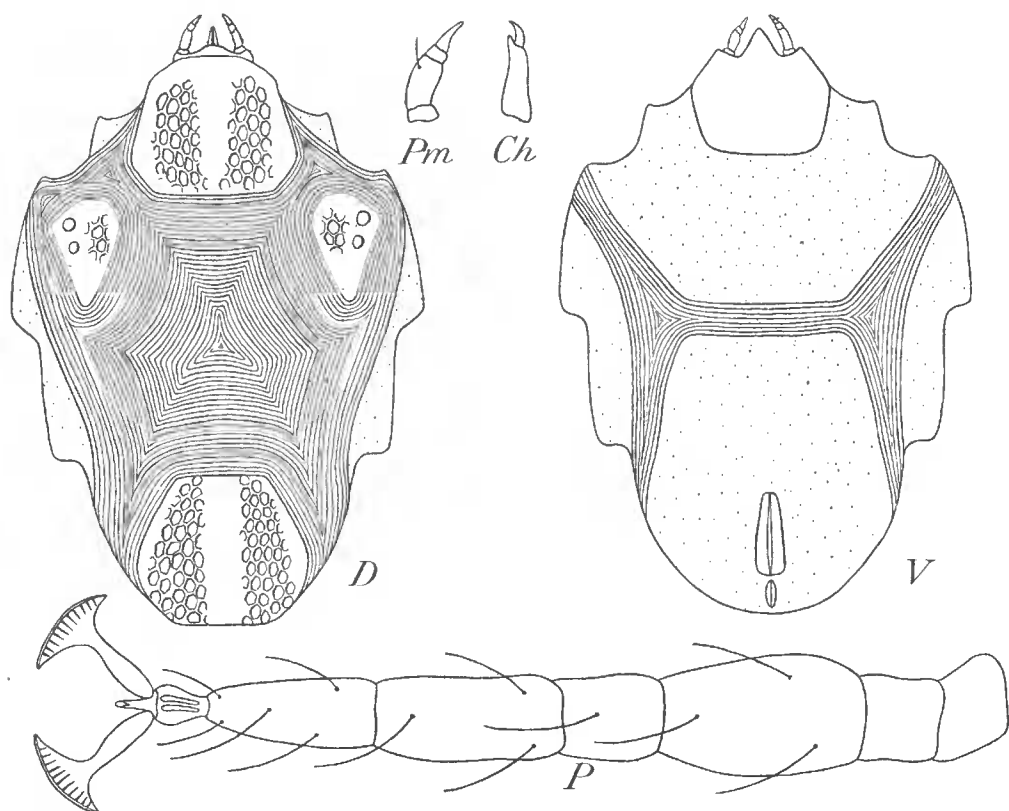


FIG. 3. — *Rhombognathus (Rhombognathopsis) exoplus* Trt. — D, face dorsale, $\times 160$; V, face ventrale ; P, pattte I ; Pm, palpe maxillaire ; Ch, chelicère.

marine et maritime de la Normandie [3^e voyage], *Bull. Soc. Amis Sc. nat. Rouen*, 2^e sem. 1900, p. 265 ; 1901, *Bull. Soc. Zool. France*, XXVI, p. 151) a une longueur totale de 350 μ .

Le capitulum est renflé sur les côtés comme chez le *R. magnirostris* Trt., mais est masqué en grande partie par l'épistome.

Les palpes maxillaires, quadriarticulés, sont très courts.

A la face dorsale, la cuirasse est peu développée, les plaques chitineuses étant séparées par de larges espaces de tégument finement strié.

La plaque antérieure, courte, subquadrangulaire, est ornée de deux groupes d'alvéoles polygonaux : son bord frontal arrondi (épistome) recouvre les deux tiers du capitulum.

La plaque notogastrique, piriforme, montre deux aréas formées d'alvéoles.

Les plaques oculaires, triangulaires, offrent chacune, sur le bord interne, une impression sculptée et portent, sur le bord externe, deux cornées, une antérieure et une postérieure.

A la face ventrale les plaques ne laissent entre elles que de faibles intervalles de tégument mou et elles sont finement granuleuses. La plaque sternale a une forme trapézoïdale. Les deux plaques épimérales postérieures transgressent à la face dorsale. La plaque génito-anale ovale porte l'orifice génital allongé.

L'uropore se présente sous la forme d'une fente longitudinale, qui est située immédiatement en arrière du cadre génital et en avant du bord postérieur de l'abdomen, arrondie, tandis que chez *R. Seahami* Hodge cet orifice constitue une saillie conique à l'extrémité du corps.

Les griffes des pattes ont un peigne transversal, moins large, surtout en dehors, que chez *Rh. pascens* Lohm., n'étant pas dilaté du côté externe en une longue expansion aliforme et n'ayant que 10 à 11 dents.

D'après TROUËSSART, dans cette espèce, les griffes de toutes les pattes auraient été dépourvues du petit ongle médian en forme de crochet, qui existe dans les pattes I et II du *Rh. pascens* Lohm.

Malgré cette affirmation, l'examen du type montre qu'il existe chez ce *R. exoplus*, sur toutes les pattes, une griffe médiane impaire dentiforme, ainsi que le dit K. VIETS (1927, Halac. Nordsee), par suite, il range cette espèce dans son sous-genre *Rhombognathopsis*. Cette griffe médiane est d'ailleurs ici beaucoup plus petite que les latérales, tandis qu'elle est presque aussi grande que celles-ci chez *R. armatus* Lohm.